

Liste des prestations et services supplémentaires aux formations diplômantes

couverts par le forfait « frais annexes facultatifs » pour les « contrats pros » et les apprentis

- Accès à un service de médecine universitaire (pour les étudiants des licences LMD)
- Accès à l'aide d'un badge personnel 24h/24 et 7j/7 au site, à une salle informatique, à un photocopieur couleur, à l'espace détente et à d'autres salles sur demande.
- Mise à disposition d'un compte réseau permettant d'accéder au WIFI sur l'ensemble du site, à un espace de stockage personnel et de pouvoir imprimer ou photocopier 300 unités (La recharge du nombre d'unités est facturée en plus).
- Mise à disposition d'un compte Cloud Gsuite donnant accès à 60 services (limité à 2 services pour la seule réalisation de la formation) y compris un espace personnel de stockage en ligne pouvant aller jusqu'à 1 T° de données.
- Accès aux différents services de la bibliothèque (accès à une base d'articles scientifiques en ligne, abonnements à 35 revues et 4 journaux, prêts d'ouvrages académiques, d'essais, de romans, de bandes dessinées, de DVD...)
- Prêts de matériels informatiques et audiovisuels pour des besoins individuels (appareils photos, tablette, caméra, projecteur, vidéoprojecteur,...).
- Cotisation au bureau des étudiants permettant de participer à toutes les manifestations organisées par le BDE.
- Mise à disposition d'un compte sur le logiciel en ligne de formation à l'orthographe « Projet-Voltaire » et possibilité de passer la certification Voltaire.
- Mise à disposition d'un compte sur une plateforme en ligne d'apprentissage de l'anglais et possibilité de préparer et passer la certification TOEIC une fois au cours de la durée du cycle de formation.
- Possibilité de préparer et de passer le PIX (ex C2i), plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques.
- Accès aux jurys universitaire en vue de la diplômation.